

CHANSON, VARIÉTÉS, JAZZ, MUSIQUES ACTUELLES (30 avril 2003)

Brochure : 3313, IDCC : 2322

Chanson, variétés, jazz, musiques actuelles



Ce document n'est pas une version officielle, il est issu des informations de la base KALI de Legifrance (Journal Officiel). En cas de doute ou de litige, consultez le texte officiel.

Date de génération

05/05/2012

Sommaire

<u>Convention collective nationale de la branche chanson, variétés, jazz, musiques actuelles du 30 avril 2003</u>	6
<u>Texte de base</u>	6
<u>Convention collective nationale du 30 avril 2003</u>	6
<u>Préambule</u>	6
<u>Protocole de négociation</u>	6
<u>Titre Ier : Dispositions générales</u>	6
<u>Champ d'application</u>	6
<u>Conclusion. - Dénonciation. - Révision</u>	6
<u>Droits acquis</u>	6
<u>Application d'une disposition légale</u>	6
<u>Commission de négociation de la convention collective</u>	6
<u>Commission nationale de conciliation et d'interprétation</u>	6
<u>Participation à la commission de négociation et à la commission de conciliation et d'interprétation</u>	6
<u>Titre II : Droit syndical</u>	6
<u>Liberté d'opinion et liberté civique</u>	6
<u>Droit syndical et sections syndicales d'entreprise</u>	6
<u>Délégués syndicaux</u>	6
<u>Exercice d'un mandat syndical</u>	6
<u>Absences pour raisons syndicales</u>	6
<u>Congé de formation économique, sociale et syndicale</u>	6
<u>Titre III : Institutions représentatives du personnel</u>	6
<u>Les délégués du personnel</u>	6
<u>Comité d'entreprise</u>	6
<u>Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail</u>	6
<u>Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la branche chanson, variétés, jazz, musiques actuelles</u>	6
<u>Hygiène et sécurité</u>	6
<u>Titre IV : Dispositions relatives à l'emploi et au travail</u>	6
<u>Contrat de travail</u>	6
<u>Contrat à durée indéterminée</u>	6
<u>Contrat à durée déterminée</u>	6
<u>Contrat à temps partiel</u>	6
<u>Egalité professionnelle - égalité de traitement</u>	6
<u>Egalité de traitement entre les salariés français et étrangers</u>	6
<u>Détachement temporaire en France de salariés par des entreprises étrangères</u>	6
<u>Travail des handicapés</u>	6
<u>Titre V : Durée du travail</u>	6
<u>Durée du travail</u>	6
<u>Organisation collective du travail</u>	6
<u>Organisation individuelle du travail</u>	6
<u>Forfait en heures sur l'année</u>	6
<u>Forfait en jours</u>	6
<u>Forfait sans référence horaire</u>	6
<u>Réduction du temps de travail par attribution de jours de repos spécifiques</u>	6
<u>L'annualisation</u>	6
<u>Temps d'astreinte</u>	6
<u>Heures supplémentaires</u>	6
<u>Contingent d'heures supplémentaires</u>	6
<u>Définition de la semaine civile</u>	6
<u>Durée quotidienne</u>	6
<u>Repos quotidien</u>	6
<u>Titre VI : Congés</u>	6
<u>Congés payés annuels</u>	6
<u>Congés exceptionnels</u>	6
<u>Congés de maternité et d'adoption</u>	6

<u>Jours fériés, chômés payés</u>	6
<u>Titre VII : Formation professionnelle</u>	6
<u>Commission paritaire nationale emploi-formation du spectacle vivant</u>	6
<u>AFDAS</u>	6
<u>Titre VIII : Retraite complémentaire.-Prévoyance. Médecine du travail Participation des employeurs à l'effort de construction</u>	6
<u>Retraite complémentaire</u>	6
<u>Prévoyance</u>	6
<u>Médecine du travail</u>	6
<u>Participation des employeurs à l'effort de construction</u>	6
<u>Titre IX : Annexes</u>	6
<u>Contenu des annexes</u>	6
<u>Titre X : Négociations annuelles</u>	6
<u>Entreprises</u>	6
<u>Convention collective</u>	6
<u>Titre XI : Publicité.-Date d'application.-Extension</u>	6
<u>Publicité</u>	6
<u>Date d'application</u>	6
<u>Extension</u>	6
<u>Négociations réservées</u>	6
<u>Textes Attachés</u>	6
<u>Annexe I Régime de prévoyance</u>	6
<u>Définition des bénéficiaires du régime</u>	6
<u>Définition des garanties</u>	6
<u>Garanties décès. - Invalidité absolue et définitive</u>	6
<u>Revalorisation des prestations</u>	6
<u>Maintien des garanties</u>	6
<u>Garanties frais de santé Article 6.1. - Objet du régime</u>	6
<u>Mutualisation du risque et désignation de l'organisme assureur</u>	6
<u>Obligations d'adhésion</u>	6
<u>Information sur l'accord et les garanties du régime</u>	6
<u>Gestion du régime</u>	6
<u>Réexamen des conditions de fonctionnement du régime</u>	6
<u>Maintien des garanties en cas de changement d'organisme assureur</u>	6
<u>Date d'effet</u>	6
<u>Demande d'extension</u>	6
<u>Annexe II - Artistes interprètes et musiciens</u>	6
<u>Titre Ier Conclusion du contrat</u>	6
<u>Signature et remise des contrats</u>	6
<u>Mentions obligatoires</u>	6
<u>Période d'essai</u>	6
<u>TITRE II Salaires et indemnités</u>	6
<u>Salaire minimum</u>	6
<u>Modes de rémunération de l'artiste</u>	6
<u>Répétitions</u>	6
<u>Indemnité de transport des instruments volumineux ou de matériels professionnels volumineux</u>	6
<u>Prise en charge par l'employeur de la location de l'instrument de musique</u>	6
<u>Assurances</u>	6
<u>TITRE III Cas de suspension et de résiliation du contrat</u>	6
<u>Maladie de l'artiste</u>	6
<u>Grossesse</u>	6
<u>TITRE IV Règles de discipline et de sécurité</u>	6
<u>TITRE V Retransmissions et enregistrements</u>	6
<u>TITRE VI Conciliation</u>	6
<u>TITRE VII Repos hebdomadaire</u>	6
<u>Annexe IV Déplacements et tournées</u>	6
<u>Indemnités relatives aux déplacements autres que ceux des tournées</u>	6
<u>Montant de l'indemnité</u>	6
<u>Définition de la tournée</u>	6

<u>Calendrier de la tournée</u>	6
<u>Indemnité de déplacement pour les salariés en tournée</u>	6
<u>Annexe V Classification</u>	6
<u>Classification Mode d'emploi</u>	6
<u>Annexe VI Classification et minima des artistes interprètes</u>	6
<u>Annexe VII minima techniciens</u>	6
<u>Annexe VIII Classification personnel technique</u>	6
<u>Adhésion du SMA à la convention collective « chanson, variétés, jazz, musiques actuelles »</u>	6
<u>Prévoyance</u>	6
<u>Préambule</u>	6
<u>Modifications du régime du personnel permanent</u>	6
<u>Exclusion du personnel intermittent</u>	6
<u>Date d'effet. - Durée. - Dépôt</u>	6
<u>Textes Salaires</u>	6
<u>Accord du 23 septembre 2009 relatif aux salaires minima</u>	6

Cet exemplaire de la convention collective que vous recherchez vous est gracieusement offert par eCoco.

Pour activer les liens vers les articles de la convention ou vers les codes, imprimer le texte, obtenir la définition des sigles, utiliser les index thématiques, alphabétiques ou chronologiques, vous avez le choix entre deux produits :

* Acheter la version complète de la convention collective : [cliquez ici](#) (prix : 2 € max TTC)

* Acheter un abonnement annuel à la version complète : [cliquez ici](#) (prix : 10 € TTC)

Voici un résumé des points forts de nos conventions collectives :

Pour trouver les informations recherchées	Pour améliorer la lecture du texte		
 <p>Index thématique</p> <ul style="list-style-type: none">Champ d'applicationCongés annuelsCongés exceptionnels	<p>L'index thématique vous permet de retrouver rapidement votre sujet d'intérêt sans effectuer de recherche dans le texte de la convention collective.</p>	 <p>l'entreprise.</p> <p>Le préavis donne droit au salarié de l'article 16.</p> <p>Le salarié sera payé au prorata du te</p>	<p>Des liens permettent d'accéder directement aux articles qui sont cités dans la convention collective.</p>
 <p>Salaires</p> <ul style="list-style-type: none">nationalETAMAvenant relatif aux salaIngénieurs et cadres	<p>Les articles concernant un thème sont regroupés.</p>	 <p>ale 1967-12-16, en vigueur le 1er janvier 1988, é</p> <p>dans la situation juridique de l'employé la modification subsistent entre le no</p> <p>l'article L. 122-12 du code du travail.</p>	<p>Les liens vers les articles de code vous permettent de lire directement le texte référencé.</p>
 <p>Index alphabétique</p> <ul style="list-style-type: none">ABBénéficiaires du régime...Rilan de compétences fa	<p>Tous les articles sont répertoriés dans un index alphabétique permettant de les retrouver rapidement.</p>	 <p>généralistes ou cadres, ni des dispositions c</p> <p>classification E.T.A.M., les titulaires des c</p> <p>ssus, lorsqu'ils n'occupent pas aux term</p> <p>uvre des connaissances correspondant</p>	<p>La définition des sigles utilisés dans le texte s'obtient en cliquant directement sur le sigle.</p>
 <p>Liste chronologique des textes</p> <ul style="list-style-type: none">15 Décembre 1987 : Accord15 Décembre 1987 : Conven15 Décembre 1987 : Protoc15 Décembre 1987 : Diction	<p>Les dates des textes sont ordonnées afin de retrouver un texte en fonction de sa date de signature.</p>	 <p>Convention collective national</p> <ul style="list-style-type: none">Textes du BOCCAccord du 13 décembre 20Accord du 11 décembre 20	<p>Les textes signés par les partenaires sociaux mais qui n'ont pas encore été intégrés dans la convention collective sont directement consultables.</p>

L'équipe eCoco vous remercie pour l'intérêt que vous apportez à nos produits.

Pour nous contacter : [cliquez ici](#)

Le plan de la convention collective que vous recherchez vous est présenté ci-dessus : [cliquez ici](#).

Pour obtenir **gratuitement** plus d'informations concernant cette convention collective : [cliquez ici](#)

* Acheter la version complète de la convention collective : [cliquez ici](#) (prix : 2 € max TTC)

* Acheter un abonnement annuel à la version complète : [cliquez ici](#) (prix : 10 € TTC)

Voici un résumé des points forts de nos conventions collectives :

Pour trouver les informations recherchées	Pour améliorer la lecture du texte		
 <p>Index thématique</p> <ul style="list-style-type: none">Champ d'applicationCongés annuelsCongés exceptionnels	<p>L'index thématique vous permet de retrouver rapidement votre sujet d'intérêt sans effectuer de recherche dans le texte de la convention collective.</p>	 <p>l'entreprise.</p> <p>Le préavis donne droit au salarié de l'article 16.</p> <p>Le salarié sera payé au prorata du te</p>	<p>Des liens permettent d'accéder directement aux articles qui sont cités dans la convention collective.</p>
 <p>Salaires</p> <ul style="list-style-type: none">nationalETAMAvenant relatif aux salaIngénieurs et cadres	<p>Les articles concernant un thème sont regroupés.</p>	 <p>ale 1987-12-16, en vigueur le 1er janvier 1988, é</p> <p>dans la situation juridique de l'employ</p> <p>la modification subsistent entre le no</p> <p>l'article L. 122-12 du code du travail.</p>	<p>Les liens vers les articles de code vous permettent de lire directement le texte référencé.</p>
 <p>Index alphabétique</p> <ul style="list-style-type: none">ABBénéficiaires du régime (Rilan de compétences (a	<p>Tous les articles sont répertoriés dans un index alphabétique permettant de les retrouver rapidement.</p>	 <p>généralistes ou cadres, ni des dispositions c</p> <p>classification ETAM, les titulaires des c</p> <p>ssus, lorsqu'ils n'occupent pas aux term</p> <p>uvre des connaissances correspondant</p>	<p>La définition des sigles utilisés dans le texte s'obtient en cliquant directement sur le sigle.</p>
 <p>Liste chronologique des textes</p> <ul style="list-style-type: none">15 Décembre 1987 : Accord15 Décembre 1987 : Conven15 Décembre 1987 : Protoc15 Décembre 1987 : Protoc	<p>Les dates des textes sont ordonnées afin de retrouver un texte en fonction de sa date de signature.</p>	 <p>Convention collective national</p> <p>Textes du BOCC</p> <ul style="list-style-type: none">Accord du 13 décembre 20Accord du 11 décembre 20	<p>Les textes signés par les partenaires sociaux mais qui n'ont pas encore été intégrés dans la convention collective sont directement consultables.</p>

L'équipe eCoco vous remercie pour l'intérêt porté à ses produits.

Pour nous contacter : [cliquez ici](#)